



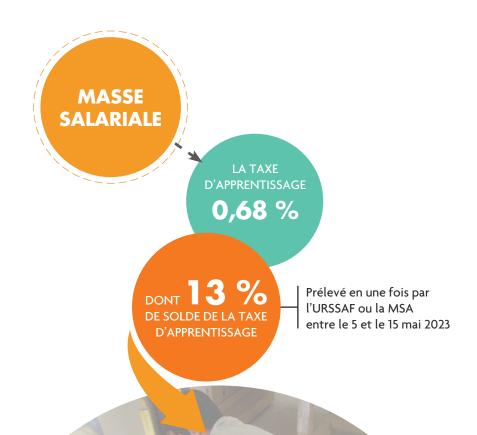
Les Compagnons du Tour de France forment vos futurs employés. Soutenez-les dans leur mission! On vous explique ici les évolutions de la taxe d'apprentissage et comment effectuer votre reversement.





VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

(SALAIRES 2022)



Vous pouvez affecter ce solde à l'établissement de votre choix, sur la plateforme en ligne SOLTÉA. Pensez aux COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE!

CHOISIR L'ÉTABLISSEMENT

AUQUEL VOUS SOUHAITEZ AFFECTER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE



En ligne, sur la plateforme SOLTéA: www.soltea.gouv.fr

Nous identifier sur SOLTéA:

- Un nom : Compagnons du tour de France
- Une adresse : 2, rue Léopold Alixant 39330 Mouchard
- Un numéro UAI: 0391131T
- Un siret: 403 502 347 00012



Quand

À partir du 25 mai 2023

Nous comptons sur votre soutien!



Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter!

taxe.apprentissage@compagnonsdutourdefrance.org > Par mail:

ou → Par tél. : Contact entreprises 03 84 73 82 46

compagnonsdutourdefrance.org

Siège de la Fédération nationale : 7, rue Petit - 75019 Paris









